

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_004 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille dix huit, le six février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 6 février 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Patrick BETEILLE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Hélène MALAQUIN (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 FÉVRIER 2018

N° DEL2018_004 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2018, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **8 779 900,00 €** dont

6 145 800,00 € en fonctionnement
2 634 100,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	700 800,00 €
- le versement transport	3 830 000,00 €
- la participation de la région	474 000,00 €
- les autres produits de gestion courante	21 000,00 €
- des atténuations de charges	55 000,00 €
- des produits exceptionnels dont le remboursement des sinistres	140 000,00 €
- une participation exceptionnelle du budget général	925 000,00 €

Total des recettes **6 145 800,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 646 507,00 €
- les charges de personnel	3 543 588,00 €
- les atténuations de produits	10 000,00 €
- la dotation aux amortissements	818 500,00 €
- l'intérêt de la dette	54 205,00 €
- les charges exceptionnelles et dépenses imprévues	47 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	26 000,00 €

Total des dépenses **6 145 800,00 €**

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	1 446 200,00 €
- la dotation aux amortissements	818 500,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	26 000,00 €
- Subventions	343 400,00 €

Total des recettes **2 634 100,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- le remboursement en capital de l'emprunt 300 000,00 €
- du programme de renouvellement du parc de véhicules 1 090 000,00 €
- des études de faisabilité d'un site multimodal 100 000,00 €
- les services aux usagers et équipements sur réseau 444 100,00 €
- Centre technique Lebon 700 000,00 €

Total des dépenses **2 634 100,00 €**

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 16 janvier 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 5 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR, monsieur Pascal PRAGNERE

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

ADOpte le budget primitif des transports urbains 2018, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **8 779 900,00 €** dont

6 145 800,00 € en fonctionnement

2 634 100,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 6 février 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL